

Communiqué de presse

Trévenans, le 9 décembre 2021

Les mises en demeure adressées aux personnels suspendus seront annulées

Le déclenchement du plan blanc à l'HNFC depuis mardi dernier, consécutif à la gravité de la crise épidémique, ainsi que les fortes tensions sur les effectifs exigent que le climat social de l'établissement soit le plus serein possible et concentré sur toutes les mesures d'exception que nous aurons à prendre au cours de ces prochaines semaines.

En conséquence, il ne sera donné aucune suite aux décisions de mise en demeure adressées aux personnels encore suspendus. Celles-ci seront donc annulées.

Le directeur général de l'HNFC évoquera avec chacun des agents concernés tous les moyens qui leur permettront de sortir de cette situation inextricable, dans le respect de l'obligation vaccinale.

La direction

Contact presse :
Julie BODET
03.84.98.31.62
julie.bodet@hnfc.fr